



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
Parc d'activité Romanet
87000 Limoges

Association Office International de l'Eau

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Office International de l'Eau
22 Rue de Madrid - 75008 Paris

Ce rapport contient 29 pages.

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
Parc d'activité Romanet
87000 Limoges

Association Office International de l'Eau

22 Rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Office International de l'Eau,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Office International de l'Eau relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour ECHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

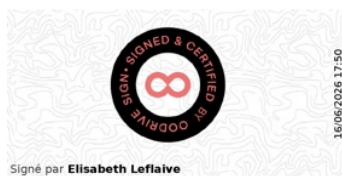


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, le 16 juin 2026

KPMG SA



Elisabeth Leflaive

Associée

Association Office International de l'Eau

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
FRAIS D'ETABLISSEMENT (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	29 898	29 898	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	275 535	234 997	40 538	78 989
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	505 351	82 820	422 531	431 390
Constructions	8 048 469	5 904 054	2 144 415	1 963 420
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 404 757	4 058 159	1 346 598	1 227 112
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 533 165	-	1 533 165	373 655
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	198 897	-	198 897	165 598
Autres Immobilisations Financières	68 519	-	68 519	59 214
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (II)	16 064 590	10 309 928	5 754 663	4 299 376
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	10 967 380	-	10 967 380	11 097 205
Créances				
Créances clients, <i>usagers</i> et comptes rattachés	3 703 148	445 849	3 257 299	3 640 640
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	-	-	-	-
Autres créances	1 464 530	-	1 464 530	927 117
Charges constatées d'avance	279 278	-	279 278	245 186
Valeurs mobilières de placement	1 000 000	-	1 000 000	1 604 573
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-
Disponibilités	4 549 910	-	4 549 910	4 764 807
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	21 964 246	445 849	21 518 397	22 279 528
Frais d'émission des emprunts (IV)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (V)	-		-	-
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)	-		-	-
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	38 028 837	10 755 777	27 273 060	26 578 906

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 216 995	2 420 155
Fonds propres complémentaires	-	-
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	577 721	577 721
Report à nouveau	3 454 142	3 004 995
Excédent ou déficit de l'exercice	- 347 666	248 559
Situation nette (sous total)	5 901 192	6 251 430
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	1 744 633	817 284
Provisions réglementées	-	-
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	7 645 825	7 068 715
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	-	-
TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	58 500	406 144
Provisions pour charges	521 536	589 050
TOTAL DES PROVISIONS (III)	580 036	995 194
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 369 783	718 862
Emprunts et dettes financières diverses	7 312	13 141
Instruments financiers à terme	-	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 625 598	926 354
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 198 094	3 877 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	12 444 567	12 441 373
Produits constatés d'avance	401 846	537 420
TOTAL DES DETTES (IV)	19 047 199	18 514 998
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	27 273 060	26 578 906

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	55 200	56 300
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	58 218	56 345
<i>dont ventes de dons en nature</i>	-	-
Ventes de prestations de service	15 916 099	14 280 984
<i>dont parrainages</i>	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 780 518	2 028 775
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dons manuels	-	-
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	484 698	231 368
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	3 619	408 353
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	18 298 352	17 062 124
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 995 304	2 120 839
Variation de stocks	- 11 738	8 622
Autres achats et charges externes	3 249 821	3 268 366
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	579 533	480 301
Salaires	7 731 325	7 372 688
Cotisations sociales	3 194 758	3 107 809
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	529 738	483 810
Dotations aux provisions	449 061	78 372
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	291	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	1 041	2 299
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 719 133	16 923 104
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 420 782	139 020
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	111 037	94 558
Reprises sur dépréciations et provisions	-	-
Différences positives de change	3 924	1 642
Produits des immobilisations financières cédées	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	114 962	96 200
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	29 631	19 617
Différences négatives de change	12 215	614
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	41 846	20 231
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	73 116	75 969
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 347 666	214 989
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	-	246 327
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	-	174 495
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	71 832
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	38 262
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	18 413 313	17 404 651
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	18 760 979	17 156 092
EXCEDENT OU DEFICIT	- 347 666	248 559

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	102 000	60 449
Bénévolat	-	-
TOTAL	102 000	60 449
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	102 000	60 449
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	102 000	60 449

1 INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSOCIATION : OBJET SOCIAL, PERIMETRE DES ACTIVITES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE, GOUVERNANCE ET INDEPENDANCE

1.1 Objet social

L'Office International de l'Eau (OiEau) est une association Loi 1901, créée et reconnue d'utilité publique par décret en date du 13 septembre 1991 (publié au JO du 19 septembre 1991), a pour but, dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité, de l'environnement, de l'économie circulaire et des activités connexes :

- de faciliter les échanges entre les différents décideurs, concepteurs, gestionnaires, exploitants, industriels, équipementiers, formateurs, chercheurs, utilisateurs concernés, afin de mieux confronter leurs problèmes, de coordonner leurs actions et de diffuser leurs informations ;
- de réunir les compétences et développer les partenariats entre organismes publics et privés, français ou étrangers, et de conduire des projets et programmes d'intérêt commun et collectif, afin de mieux répondre aux demandes et aux besoins faisant appel à des savoir-faire multiples et de plus en plus complexes.

1.2 Périmètre des activités et moyens mis en œuvre

Dans une logique de capitalisation et d'échange des savoirs, l'Office International de l'Eau contribue au rayonnement des approches et des savoir-faire français à travers six missions prioritaires, lui permettant de réaliser son objet :

1. diffuser une information adaptée aux besoins de ses différents partenaires,
2. réunir, analyser et rendre facilement disponible la documentation scientifique, technique, économique et institutionnelle, assurer une veille technologique permettant d'actualiser en permanence et en temps réel les connaissances, rendre mieux disponible l'information réglementaire et normative, notamment européenne,
3. contribuer à la formation dans les différents métiers concernés et faciliter leur adaptation permanente, d'une part aux nouveaux emplois, fonctions et qualifications induits par le progrès technique et, d'autre part, à la variété des contextes locaux, régionaux ou nationaux, y compris en matière d'information et de formation des élus.
4. permettre l'expression des priorités de la communauté professionnelle et des usagers sur les thèmes d'études et de recherche, participer à l'animation des programmes d'études de portée générale lancés par les pouvoirs publics, valoriser les connaissances et diffuser les résultats auprès des utilisateurs intéressés, réaliser accessoirement des études et expérimentations appliquées, en complémentarité et cohérence, avec les établissements spécialisés de recherche et d'enseignement,

5. collaborer aux programmes pour la gestion et la synthèse des données, initiés notamment par les pouvoirs publics français et européens. Cette contribution comprend notamment l'animation du secrétariat technique du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE),
6. développer des capacités d'expertise, d'évaluation et d'appui technique et institutionnel dans ces domaines pour favoriser la création de compétences locales ou régionales dans les pays intéressés.

L'association dispose de 5 établissements répartis sur 4 sites physiques en France :



1.3 Gouvernance

La gouvernance de l'OiEau repose sur trois niveaux d'instances, dont la composition et les compétences sont définies par ses Statuts :

- **L'Assemblée Générale**, composée de l'ensemble des membres de l'association, se réunit au moins une fois par an. Elle définit les orientations stratégiques de l'association et approuve les délibérations du Conseil d'Administration ;
- **Le Conseil d'Administration**, composé de 24 membres répartis en collèges représentatifs du secteur privé et public de l'eau et de l'environnement, se réunit au moins 1 fois tous les 6 mois. Le Conseil d'Administration met notamment en œuvre les orientations stratégiques décidées par l'Assemblée Générale, et arrête les projets de délibération qui lui sont soumis ;
- **Le Bureau** est composé d'un président, d'un premier vice-président, d'un second vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier, élus par le Conseil d'Administration parmi ses membres. Il instruit les affaires soumises au Conseil d'Administration et suit l'exécution des délibérations.

Par ailleurs, pour permettre une gestion opérationnelle de l'association, les directeurs salariés de l'OiEau disposent de délégations de pouvoirs accordées par le président.

1.4 Indépendance

L'association veille à ne maintenir aucun lien de dépendance vis-à-vis d'un pouvoir adjudicateur susceptible de la faire entrer dans le champ d'application des dispositions du code de la commande publique.

Sa gestion est ainsi assurée par des instances majoritairement composées d'entités privées.

Ses financements proviennent majoritairement de fonds privés en lien avec des activités commerciales, bien que l'association remplisse en parallèle des missions d'intérêt général.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

2.1 Evénements principaux de l'exercice

L'association a subi deux impayés significatifs sur l'exercice :

- de la part de l'établissement ODYSSI pour un montant de 280 k€,
- de la part de l'ADET Bénin pour un montant de 77 k€.

Ces deux contentieux sont toujours en cours.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions suivantes :

- Règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général,
- **Règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 applicables pour la première fois au 1^{er} janvier 2025 (voir note sur le changement de méthode comptable ci-dessous),**
- Dispositions spécifiques aux associations applicables du règlement ANC 2018-06.

2.2.3 Changements des méthodes comptables et impacts sur les comptes annuels

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association a appliqué, pour la première fois, les règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les

nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC N°2022-06 n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements non significatifs entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat comparatifs ont été effectués.

Du fait de la modification du bilan et du compte de résultat comparatifs, le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont renseignés en fin de la présente annexe.

2.3 Evènements post clôture

L'association négocie un protocole d'accord au sujet du contentieux avec ODYSSI afin de récupérer une partie de la créance.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Actif

3.1.1 Méthode d'amortissement

De façon générale, les méthodes d'amortissement en place à l'OiEau sont les suivantes :

Catégorie d'immobilisation	Mode	Durée usuelle	Seuil ou commentaire
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans	> 500 € HT
Aménagements terrains	Linéaire	10 ans	> 500 € HT
Constructions	Linéaire	30 à 50 ans	> 500 € HT
Agencements	Linéaire	10 à 30 ans	> 500 € HT
Plateformes pédagogiques	Linéaire	7 à 10 ans	> 500 € HT
Matériel et ouillages	Linéaire	5 à 7 ans	> 500 € HT
Matériel de transport	Linéaire	5 ans	> 500 € HT
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans	> 500 € HT
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans	> 500 € HT

La comptabilisation et les amortissements des actifs tiennent compte de la réforme des actifs définie par les règlements CRC de 2004.

3.1.2 Evaluation des stocks et en-cours

Les stocks suivants :

- petits matériels de laboratoire
- cahiers techniques
- fournitures pédagogiques
- malles

sont évalués selon la méthode du dernier coût d'achat. Ce dernier est composé du coût d'acquisition, des frais éventuels de transport, et des frais de conception et d'impression.

Les Encours de production, qui s'élèvent à **10 746 k€**, représentent les états d'avancement sur les études et projets pluriannuels.

Ils sont évalués au temps passé estimé ainsi qu'au regard des dépenses engagées au **31 décembre 2025**.

Parallèlement, une provision pour risques est constatée lorsqu'un risque de « non-acceptation totale » du rapport final (et donc un risque de non-encaissement du solde final) est avéré ; et lorsqu'une « trésorerie négative » sur le projet à la date de clôture de l'exercice est observée.

Stocks et en-cours		
Postes	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	221,00	209,00
Encours de production	10 746,00	10 888,00
Produits finis	-	-
Marchandises	-	-
Total	10 967,00	11 097,00

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	<i>Non Applicable</i>
Encours de production	-	-	<i>Non Applicable</i>
Produits finis	-	-	<i>Non Applicable</i>
Marchandises	-	-	<i>Non Applicable</i>
Total	-	-	

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours	
Postes	Montant incorporé au cours de l'exercice
Matières premières et autres approvisionnements	-
Encours de production	-
Produits finis	-
Marchandises	-
Total	-

3.1.3 Valeurs mobilières de placement

Les placements financiers sont effectués via un livret type associatif ou sur des comptes à terme. En fin d'exercice, la totalité de ces comptes à terme s'élève à **1 000,00 k€**.

3.1.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **279,00 k€** et ne correspondent qu'à des charges d'exploitation.

3.1.5 Trésorerie

En **2025**, la trésorerie globale n'a jamais été négative. Elle comprend cependant, une quote-part d'acomptes, perçus sur conventions non dénouées, que nous devons reverser à nos partenaires.

3.2 Passif

3.2.1 Fonds associatifs

Variation des fonds propres					
(en k€)	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 420,00	-	-	203,00	2 217,00
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	577,00	-	-	-	577,00
Report à nouveau	3 005,00	248,00	203,00	-	3 455,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	348,00	(348,00)
Situation nette	6 003,00	248,00	203,00	551,00	5 901,00
Fonds propres consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	817,00	-	927,00	-	1 744,00
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL	6 820,00	248,00	1 130,00	551,00	7 645,00

Réserve pour projet associatif

L'OiEau ne dispose d'aucune réserve pour projet associatif.

3.2.2 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Diminutions : reprises non utilisées	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	406,00	59,00	50,00	356,00	59,00
Provisions pour charges	589,00	-	-	67,00	522,00
Total	995,00	59,00	50,00	423,00	581,00

3.2.3 Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de							
(en k€)	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations Montant global	Utilisations Dont remboursements	Transferts	À la clôture Montant global	À la clôture Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-

3.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La provision constituée en 2003 et enregistrée dans les comptes annuels a été mise à jour en prenant en compte un coefficient d'actualisation intégrant l'inflation et les augmentations de rémunération prévisionnelles.

<i>Engagements retraite</i> (montant en k€)	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	522,00	-	522,00

Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode PBO. Le taux d'actualisation ressort à **3.60 %**.

Il est à noter qu'une partie de la provision I.D.R. a été externalisée auprès de l'assureur MALAKOFF-HUMANIS. A cet effet un placement de 123 k€ a été effectué : il couvre les 3 prochaines années en termes de départs en retraite estimés. Sans cette externalisation, la provision I.D.R. aurait été de **645 k€**.

3.2.5 Provision pour médailles du travail

Il n'y a pas d'attribution de médailles du travail au sein de l'OiEau.

3.2.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à **402,00 k€** et ne correspondent qu'à des produits d'exploitation.

3.3 Autres Informations

3.3.1 Variation des immobilisations

Rubriques	Situations et mouvements (en k€)	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		30,00	-	-	30,00
Autres postes d'immobilisations incorporelles		290,00	1,00	16,00	275,00
Terrains		505,00	-	-	505,00
Constructions sur sol propre		2 708,00	3,00	-	2 711,00
Constructions sur sol d'autrui		3 624,00	372,00	-	3 996,00
Install. Gén., agencements et aménagements des constructions		1 305,00	38,00	2,00	1 341,00
Installations techniques, matériel et outillage industriel		4 019,00	233,00	43,00	4 209,00
Install. Gén., agencements, aménagements divers		117,00	60,00	-	177,00
Matériel de Transport		54,00	-	-	54,00
Matériel de bureau et mobilier informatique		932,00	74,00	42,00	964,00
Immob. corporelles en cours		374,00	1 413,00	254,00	1 533,00
Prêts & autres immobilisations fi.		225,00	43,00	-	268,00
TOTAL		14 183,00	2 237,00	357,00	16 063,00

Rubriques	Situations et mouvements (en k€)	Durée d'utilisation	Mode	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		1 à 5 ans	Linéaire	30,00	-	-	30,00
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 à 3 ans	Linéaire	211,00	40,00	16,00	235,00
Terrains et aménagements		10 ans	Linéaire	74,00	9,00	-	83,00
Constructions sur sol propre		30 à 50 ans	Linéaire	2 293,00	39,00	-	2 332,00
Constructions sur sol d'autrui		30 à 50 ans	Linéaire	2 300,00	147,00	-	2 447,00
Install. Gén., agencements et aménagements des constructions		10 à 30 ans	Linéaire	1 080,00	47,00	1,00	1 126,00
Installations techniques, matériel et outillage industriel		7 à 10 ans	Linéaire	3 222,00	143,00	43,00	3 322,00
Inst. Gén. Agen. Amé divers		5 à 7 ans	Linéaire	8,00	20,00	-	28,00
Matériel de Transport		5 ans	Linéaire	35,00	4,00	-	39,00
Matériel de bureau et mobilier informatique		3 à 10 ans	Linéaire	629,00	82,00	43,00	668,00
TOTAL				9 882,00	530,00	103,00	10 310,00

3.3.2 Répartition des créances et des dettes

CREANCES (en k€)	Montants Bruts	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Prêts	199,00	-	199,00
Autres immobilisations financière	69,00	-	69,00
Clients douteux ou litigieux	15,00	-	15,00
Créances clients et comptes rattachés	3 689,00	3 689,00	-
Personnel	-	-	-
Etat et collectivités	1 317,00	1 317,00	-
Autres créances	130,00	130,00	-
Charges constatées d'avance	279,00	279,00	-
TOTAL	5 698,00	5 415,00	283,00

DETTES (en k€)	Montants Bruts	Echéances à un an au plus	Echéances > 1 an et < 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 369,00	317,00	451,00	601,00
Emprunts et dettes financières divers	7,00	7,00	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 626,00	1 626,00	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 230,00	1 230,00	-	-
Organismes sociaux	1 011,00	1 011,00	-	-
Etat et collectivités	957,00	957,00	-	-
Autres dettes	12 445,00	12 445,00	-	-
Produits constatés d'avance	402,00	402,00	-	-
TOTAL	19 047,00	17 995,00	451,00	601,00

3.3.3 Tableau de variation des autres provisions

Nature des provisions (en k€)	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATION : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-	-	-	-
Provision pour dépréciation sur comptes clients	66,00	391,00	11,00	446,00
Autres provisions pour dépréciation				-
TOTAL	66,00	391,00	11,00	446,00

4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation (en k€)	
Cotisations	55,00
Ventes de Biens	58,00
Prestations de Services	15 916,00
Production Immobilisée	-
Subventions	1 781,00
Reprise sur Amortissements et Provisions	485,00
Autres Produits	3,00
Total	18 298,00

4.2 Subventions d'exploitation

ETP arrondis / Catégorie	Etat (Ministères)	OFB	Autres Etablissements Publics	TOTAL
Convention Pluriannuelle d'Objectifs	-	1 467,00	-	1 467,00
Autres Subventions d'Exploitation				
<i>Aides Apprentissage</i>	27,00	-	-	27,00
<i>Eau & Climat</i>	30,00	-	-	30,00
<i>Pépinière Eau & Climat</i>	30,00	-	-	30,00
<i>Explore 2</i>	-	22,00	-	22,00
<i>GEST'EAU</i>	27,00	-	-	27,00
<i>SCHAPI</i>	40,00	-	-	40,00
<i>Accompagnement - Explore 2</i>	10,00	-	-	10,00
<i>Zones Conchylicole</i>	32,00	-	-	32,00
<i>Aides Transition Professionnelle</i>	-	-	10,00	10,00
<i>QP de Subventions d'Invest. Virée Résultat</i>	-	-	86,00	86,00
TOTAL	196,00	1 489,00	96,00	1 781,00

4.3 Ventilation de l'effectif moyen

ETP arrondis / Catégorie	Personnel salarié	Personnel détaché	Personnel mis à disposition	TOTAL
CDI	157	0	0	157
CDD	10	0	0	10
Fonctionnaires	0	2	0	2
TOTAL	167	2	0	169

4.4 Contributions volontaires en nature (bénévolat, mise à disposition...)

L'Office International de l'Eau n'a bénéficié d'aucune contribution en nature significative sur l'exercice **2025**.

Le Président de l'OiEau et les Administrateurs sont bénévoles.

4.5 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal du GEIE SEMIDE est intégré fiscalement pour la quote-part détenue par l'OiEau. Pour l'exercice **2025**, le résultat fiscal du SEMIDE étant nul, aucun retraitement n'a été effectué.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150,00 k€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50,00 k€ doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés sous contrat de travail s'est élevé à **270,00 k€** en **2025**.

5.2 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à **59 k€ HT** pour l'exercice, au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

5.3 Emprunts auprès des organismes bancaires

Bien Financé	Banque	Montant Emprunté (en k€)	Date	Taux	Durée (en mois)	Garantie
PGE (crise sanitaire)	SG Tarnaud	800,00	nov-20	0,74%	60	néant
PGE (crise sanitaire)	Crédit Mutuel	200,00	nov-20	0,70%	60	néant
Nouveaux Bâtiments à Limoges	SG Tarnaud	600,00	mars-17	1,25%	180	nantissement compte sur livret à hauteur de 300 k€
Espaces Collaboratifs à Limoges	SG Tarnaud	140,00	mai-25	3,44%	144	nantissement de compte
Espaces Collaboratifs à Limoges	Crédit Mutuel	140,00	mai-25	3,65%	156	néant
Espaces Collaboratifs à Limoges	SG Tarnaud	15,00	mai-25	3,19%	84	néant
Espaces Collaboratifs à Limoges	Crédit Mutuel	15,00	mai-25	3,45%	84	néant
Nouveau Bâtiment à La Souterraine	SG Tarnaud	300,00	sept-25	3,46%	144	nantissement compte sur livret à hauteur de 90 k€
Nouveau Bâtiment à La Souterraine	Crédit Mutuel	300,00	nov-25	3,57%	144	nantissement compte sur livret à hauteur de 90 k€

Au **31 décembre 2025**, le capital global restant dû (CRD) s'élève à **1 361,00 k€** et sa ventilation est la suivante :

(en k€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
	309,00	451,00	601,00	1 361,00

5.4 Engagements hors bilan

5.4.1 Crédit-bail

Au **31 décembre 2025**, les loyers restant à payer au titre des contrats de crédit-bail, s'élèvent à **279,00 k€**. Leur ventilation est la suivante :

(en k€)	Inférieur à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
	149,00	97,00	-	246,00

Type de biens financés	(en k€)	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées	Coût à l'entrée	Engagements restants	Prix d'achat résiduel
Matériels Informatiques		147,00	262,00	508,00	246,00	-

5.4.2 Bail Emphytéotique

L'Office International de l'Eau a conclu deux baux emphytéotiques avec la Ville de Limoges. Ils portent sur les bâtiments situés au n°15 et au n°22 de la rue Edouard Chamberland à Limoges. Ils prendront fin en 2056 et 2058.

5.4.3 Caution, aval et garanties diverses

Dans le cadre de projets internationaux, l'Office International de l'Eau a souscrit des engagements par signature pour un montant global de **186,00 k€** auprès de la Banque SG-Tarneaud.

6 RAPPEL DES COMPTES 2024 (ANCIENNE PRESENTATION)

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - BILAN ACTIF AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement	29 898	29 898	-	-
Donations temporaires d'usufruit			-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	290 362	211 373	78 989	97 351
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	505 351	73 961	431 390	418 120
Constructions	7 636 424	5 673 004	1 963 420	2 134 844
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 018 847	3 222 295	796 552	821 163
Autres immobilisations corporelles	1 103 230	672 670	430 560	246 090
Immobilisations corporelles en cours	373 655	-	373 655	37 219
Avances et acomptes			-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	-
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés			-	-
Prêts	165 598		165 598	135 052
Autres	59 214		59 214	104 228
Total I	14 182 578	9 883 201	4 299 376	3 994 066
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	11 097 205		11 097 205	7 896 440
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 706 969	66 329	3 640 640	3 096 083
Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
Autres	927 117		927 117	728 961
Valeurs mobilières de placement	1 604 573		1 604 573	2 580 841
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	4 764 807		4 764 807	7 808 694
Charges constatées d'avance	245 186		245 186	248 666
Total II	22 345 857	66 329	22 279 529	22 359 684
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	36 528 436	9 949 530	26 578 906	26 353 750

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...	-	
Fonds propres statutaires	-	
Fonds propres complémentaires	2 048 690	2 048 690
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)	-	
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	-	
Fonds propres complémentaires	170 877	173 448
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	-	
Legs et donations	-	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)	-	
Ecart de réévaluation	-	
Réserves	-	
Réserves statutaires ou contractuelles	14 708	14 708
Réserves pour projet de l'entité	-	
Autres	563 013	563 013
Report à nouveau	3 205 584	2 796 043
Excédent ou déficit de l'exercice	248 559	409 541
Situation nette (sous total)	6 251 431	6 005 443
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	-	
Provisions réglementées	-	
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	817 284	899 692
Provisions réglementées	-	
Droits des propriétaires - (Commodat)	-	
Total I	7 068 715	6 905 135
FONDS REPORTEES ET DEBIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	
Fonds dédiés	-	
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	406 144	533 915
Provisions pour charges	589 050	689 948
Total III	995 194	1 223 863
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement	-	
- sur autres ressources	-	
Total III bis	-	-

DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	718 862	969 122
Emprunts et dettes financières diverses	13 141	12 841
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	926 354	957 070
Dettes des legs ou donations	-	
Dettes fiscales et sociales	3 877 848	4 340 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	
Autres dettes	12 441 373	11 422 317
Instruments de trésorerie	-	
Produits constatés d'avance	537 420	522 932
Total IV	18 514 998	18 224 752
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	26 578 906	26 353 750

Association Office International de l'Eau
Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	56 300	88 100
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	56 345	109 833
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	14 280 984	14 438 976
dont parrainages		
Production immobilisée	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions	2 028 775	1 796 667
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	261 845	114 150
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	377 876	221 008
Total I	17 062 124	16 768 734
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises ou de matières premières	591 167	672 853
Variation de stock	8 622	(21 372)
Autres achats et charges externes	4 798 039	4 915 646
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	480 301	431 662
Salaires et traitements	7 372 688	6 930 472
Charges sociales	3 107 809	2 778 200
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	483 810	450 281
Dotations aux provisions sur actif circulant	56 394	68 533
Dotations aux provisions	21 978	14 463
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	2 299	4 237
Total II	16 923 104	16 244 975
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	139 020	523 759
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	70 826	40 317
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Différences positives de change	1 642	104
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 732	68 499
Total III	96 200	108 920
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 617	19 086
Différences négatives de change	614	9 526
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	20 231	28 612
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	75 969	80 308

Association Office International de l'Eau
Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	214 989	604 067
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 927	3 533
Sur opérations en capital	-	89 125
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	237 400	202 500
Total V	246 327	295 158
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	15 867	11 433
Sur opérations en capital	-	3 704
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	158 628	250 234
Total VI	174 495	265 371
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	71 832	29 787
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	54 476
Impôts sur les bénéfices (VIII)	38 262	169 838
Total des produits (I + III + V)	17 404 651	17 172 812
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	17 156 092	16 763 272
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	248 559	409 540
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	60 449	2 500
Bénévolat		
TOTAL	60 449	2 500
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	60 449	2 500
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	60 449	2 500